

France-Troyes: Printing and distribution services

OJ S 189/2023 02/10/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: troyes Champagne Métropole

Postal address: 1 Place Robert Galley

Town: Troyes

NUTS code: FR France

Postal code: 10000

Country: France

Contact person: Service Commande publique

E-mail: marches.publics@troyes-cm.fr

Telephone: +33 325452727

Internet address(es):

Main address: <http://troyes-champagne-metropole.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.xmarches.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.xmarches.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.xmarches.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: EPCI

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

impression et distribution d'une borhcure à destination du territoire de Troyes Champagne Métropole

Reference number: M2023-035

II.1.2. Main CPV code

79824000 Printing and distribution services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le présent marché a pour objet l'impression et la distribution d'une brochure à destination du territoire de Troyes Champagne Métropole, intitulée " Notre Territoire ".

Le présent marché public a pour objet 2 types de prestations à effectuer :

-L'Impression, le façonnage et la livraison de la brochure tcm " Notre Territoire " ;

-La distribution " toutes boîtes aux lettres " de cette brochure aux administrés des 81 communes de Troyes Champagne Métropole.

A titre indicatif, l'acheteur envisage de commander 1 brochure par trimestre

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

impression, façonnage et livraison de la brochure Troyes Champagne Métropole " Notre Territoire "

Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

79824000 Printing and distribution services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: le lieu de livraison des brochures sera fixé sur chaque bon de commande

II.2.4. Description of the procurement

conformément à l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie comme suit :

-Lot no1 : Impression, façonnage et livraison de la brochure Troyes Champagne Métropole " Notre Territoire " ;

-Lot no2 : Distribution de la brochure " Notre Territoire " sur les 81 communes de Troyes Champagne Métropole ;

En application de l'article R2113-1 du Code de la commande publique, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots.

Les lots susvisés peuvent être attribués à un seul et même opérateur économique.

pour chaque lot, le marché donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et sera traitée à prix unitaires.

Le titulaire de l'accord-cadre sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique

En application de l'article R2162-4.2° du Code de la commande publique, l'accord-cadre sera conclu avec des montants maximums annuels fixés en valeur :

-Lot 1 : 150 000 euro ht annuel.

-lot 2 : 120 000 euro ht annuel.

pour chaque lot, le marché court pour une durée d'un an à compter de sa date de notification au titulaire.

Il est reconductible trois fois, pour un an, par tacite reconduction, soit une durée maximale de l'accord-cadre de 4 ans.

Conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction tacite du marché public.

Si Troyes Champagne Métropole décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, il adressera au titulaire, un mois au moins avant la fin du marché public, une lettre de non-reconduction, adressée en recommandée avec accusé de réception.

pour le lot 1, le délai d'exécution des prestations est de 7 jours ouvré maximum à compter de la réception du bon à tirer (Bat) signé par le pouvoir adjudicateur. Ce délai comprend l'impression, le façonnage et la livraison de la brochure Troyes Champagne Métropole " Notre Territoire ".

Le délai d'exécution proposé par le candidat dans l'acte d'engagement se substitue au délai maximal et a une valeur contractuelle. A défaut d'engagement du candidat, c'est le délai maximal qui sera retenu et aura une valeur contractuelle.

pour le lot 2, le délai d'exécution des prestations est de 15 jours ouvré maximum à compter de la date effective de livraison des brochures mentionnée dans le bon de livraison fourni au pouvoir adjudicateur par le titulaire du lot 1. Ce délai comprend la distribution de la brochure " Notre Territoire " sur les 81 communes de Troyes Champagne Métropole.

Le délai d'exécution proposé par le candidat dans l'acte d'engagement se substitue au délai maximal et a une valeur contractuelle. A défaut d'engagement du candidat, c'est le délai maximal qui sera retenu et aura une valeur contractuelle

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Délai d'exécution / Weighting: 10

Price - Weighting: 50

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

reconductible 3 fois par voie tacite par période de 12 mois

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

II.2. Description

II.2.1. Title

distribution de la brochure " Notre Territoire " sur les 81 communes de Troyes Champagne Métropole

II.2.2. Additional CPV code(s)

79824000 Printing and distribution services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: le lieu d'exécution des prestations est constitué des 81 communes de Troyes Champagne Métropole dont la liste est en annexe du CCP

II.2.4. Description of the procurement

le présent marché public a pour objet 2 types de prestations à effectuer :

- L'Impression, le façonnage et la livraison de la brochure tcm " Notre Territoire " ;
- La distribution " toutes boîtes aux lettres " de cette brochure aux administrés des 81 communes de Troyes Champagne Métropole.

A titre indicatif, l'acheteur envisage de commander 1 brochure par trimestre.

conformément à l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation est allotie comme suit :

-Lot no1 : Impression, façonnage et livraison de la brochure Troyes Champagne Métropole " Notre Territoire " ;

-Lot no2 : Distribution de la brochure " Notre Territoire " sur les 81 communes de Troyes Champagne Métropole ;

En application de l'article R2113-1 du Code de la commande publique, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots.

Les lots susvisés peuvent être attribués à un seul et même opérateur économique.

pour chaque lot, le marché donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande et sera traitée à prix unitaires.

Le titulaire de l'accord-cadre sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique

En application de l'article R2162-4.2° du Code de la commande publique, l'accord-cadre sera conclu avec des montants maximums annuels fixés en valeur :

-Lot 1 : 150 000 euro ht annuel.

-lot 2 : 120 000 euro ht annuel.

pour chaque lot, le marché court pour une durée d'un an à compter de sa date de notification au titulaire.

Il est reconductible trois fois, pour un an, par tacite reconduction, soit une durée maximale de l'accord-cadre de 4 ans.

Conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction tacite du marché public.

Si Troyes Champagne Métropole décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, il adressera au titulaire, un mois au moins avant la fin du marché public, une lettre de non-reconduction, adressée en recommandée avec accusé de réception.

pour le lot 1, le délai d'exécution des prestations est de 7 jours ouvré maximum à compter de la réception du bon à tirer (Bat) signé par le pouvoir adjudicateur. Ce délai comprend l'impression, le façonnage et la livraison de la brochure Troyes Champagne Métropole " Notre Territoire ".

Le délai d'exécution proposé par le candidat dans l'acte d'engagement se substitue au délai maximal et a une valeur contractuelle. A défaut d'engagement du candidat, c'est le délai maximal qui sera retenu et aura une valeur contractuelle.

pour le lot 2, le délai d'exécution des prestations est de 15 jours ouvré maximum à compter de la date effective de livraison des brochures mentionnée dans le bon de livraison fourni au pouvoir adjudicateur par le titulaire du lot 1. Ce délai comprend la distribution de la brochure " Notre Territoire " sur les 81 communes de Troyes Champagne Métropole.

Le délai d'exécution proposé par le candidat dans l'acte d'engagement se substitue au délai maximal et a une valeur contractuelle. A défaut d'engagement du candidat, c'est le délai maximal qui sera retenu et aura une valeur contractuelle

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeu technique / Weighting: 60

Quality criterion - Name: Délai d'exécution / Weighting: 20

Price - Weighting: 20

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

reconductible 3 fois par voie tacite par période de 12 mois

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

s'Agissant d'une procédure formalisée, le candidat devra transmettre un formulaire DUME (Document Unique du Marché Européen) dûment complété prouvant que le candidat dispose de l'aptitude et des capacités requises. Au titre de la partie IV " critères de sélection " le candidat devra compléter les sections B à C et faire figurer à minima les renseignements suivants : Au titre des capacités économiques et financières du candidat (section B) : - Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat sur les 3 derniers exercices connus

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

au titre des capacités techniques et professionnelles du candidat (section C) : -Présentation d'une liste des principaux services (non sous-traitées) effectués au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces

attestations indiquent la nature, le montant, la date, les lieux d'exécutions et les destinataires public ou privé de ces prestations -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ;

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 30/10/2023 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 30/10/2023 Local time: 17:15

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s): Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Néanmoins, conformément à l'article R2142-21 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : -en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; -en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

Critères de jugement des offres :

-S'Agissant du lot no1 :

- Le prix des prestations, noté sur 100 points, pondération 50%, jugé au regard du montant total du DQE par le candidat
- Valeur technique, notée sur 100 points, pondération 40%, jugée au regard du cadre de réponse fourni par le candidat selon les sous-critères suivants :
 - Qualité et pertinence des moyens humains affectés à l'exécution des prestations, 40 points
 - qualité et pertinence des moyens matériels affectés à l'exécution des prestations (imprimantes, etc), 20 points
 - organisation proposée pour la réalisation des prestations, 40 points
- le délai d'exécution, noté sur 100 points, pondération 10%, jugé au regard du délai renseignés à l'acte d'engagement
- S'Agissant du lot no2 :
 - Valeur technique, notée sur 100 points, pondération 60%, jugée au regard du cadre de réponse fourni par le candidat selon les sous-critères suivants
 - Moyens humains affectés à l'exécution des prestations, 30 points
 - moyens matériels affectés à l'exécution des prestations, 30 points
 - organisation proposée pour la réalisation des prestations, 40 points
 - le prix des prestations, noté sur 100 points, pondération 20%, jugé au regard du montant total du DQE par le candidat
 - Le délai d'exécution, noté sur 100 points, pondération 20%, jugé au regard du délai renseignés à l'acte d'engagement

Se référer à l'article 7-4 pour les détails relatifs aux sous-critères ainsi que les modalités relatives au cadre de réponse

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Chalons en Champagne
 Postal address: 25 rue du Lycée
 Town: Chalons-en-Champagne Cedex
 Postal code: 51036
 Country: France
 E-mail: greffe.tachalonsenchampagne@juradm.fr
 Telephone: +33 326668687
 Internet address: <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

1)recours spécifiques contrats publics : -Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (Cja): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. -Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivant du CJA peut être exercé pendant 1 mois à compter de la signature du marché public aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L.551-1 du Code de la Justice administrative. 2)recours de droit commun : -Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. -Recours en référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, en application des dispositions de l'article L.521-1 du Code de Justice administrative. -Recours pour excès de

pouvoir peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. -Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi -Référé indemnitaire : pouvant être intenté dans les 2 mois d'une décision expresse de rejet de la demande préalable (article R. 421-1 et suivants du Cja) ou sans délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardé par le pouvoir adjudicateur pendant plus de 2 mois à compter de la réception de la demande préalable et sous réserve des dispositions de la loi du 31 décembre 1968 relative à la prescription quadriennale. -Introduction d'une demande devant le préfet de l'aube : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 2131-8 du code général des collectivités territoriales

VI.5. Date of dispatch of this notice

27/09/2023